

ACTUALITES DU RAPP



Antananarivo, Madagascar.

Le Premier Mot

Le RAPP a des objectifs nobles et constructifs mais à qui serviraient de beaux mots, à quoi serviraient ces objectifs s'ils ne sont pas traduits en actes.

Le premier acte a été posé : celui de la mise en place de l'instrument qu'est le RAPP dont les racines, profondément s'enfoncent de plus en plus dans bien de parlements membres et déjà, de manière tentaculaire, le phénomène se répand, en moins de deux ans d'existence, dans d'autres parlements, à la lumière du nombre de ceux qui ont répondu à l'appel de la 2^{ème} Assemblée Générale du RAPP, tenue avec succès à

Antananarivo, Madagascar. En second lieu, la gestion et les réalisations du Réseau après une année d'existence, le renouvellement et le réaménagement de ses organes (Bureau Exécutif, Bureaux des Commissions) à Antananarivo témoignent de la volonté de ses dirigeants fort soucieux de sa santé et de sa vitalité.

Nous ne doutons pas que le RAPP atteint de jour en jour sa vitesse de croisière en matière d'organisation et d'amélioration de ses méthodes de travail grâce à nos autorités parlementaires respectives dont nous remercions l'engagement politique dans le domaine de la formation, de la coopération interparlementaire, et à qui nous demandons davantage de compréhension et de soutien ferme en ce qui concerne la capacité d'autogestion du RAPP dans les jours à venir et cela dans le but de la pleine réalisation de ses objectifs.

Aide-toi et le ciel t'aidera, dit-on. Ainsi il n'appartient pas aux décideurs politiques ni à nos partenaires d'identifier les besoins ou les plans d'action du RAPP mais à nous, de les aider à mieux nous aider.

Pour ce faire, il est impératif d'élaborer dans les meilleurs délais une politique cohérente de formation des personnels et de constitution de base de données dont le rôle dans l'échange d'expériences est plus qu'évident.

Au-delà des formations organisées à l'occasion de chaque Assemblée Générale, un autre cadre doit être pensé et selon les besoins exprimés par les sections membres. Il revient donc au Bureau Exécutif dont je fais parti, d'envisager les modalités de mise en oeuvre effectives et pratiques. Passons à l'acte et sans tarder.

L'Assemblée Générale d'Ouagadougou, c'est mon souhait, ne fera que valider la base de notre Réseau et sa fondation étant solide, son avenir est certainement assuré et son rayonnement renforcé. Plein succès aux assises de l'Assemblée Générale.

Dominique MWEMAYIRE
Secrétaire de Formation et de Promotion du RAPP
Directeur Général, Chambre des Députés du Rwanda

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2004

VOL 3 NO 1

Actualités du RAPP est une publication du Réseau pour transmettre les nouvelles de l'association et les institutions membres. La publication est distribuée par le Réseau avec l'appui de la NCSL et publiée en connexion avec une bourse du Département d'Etat américain.

LE BUREAU

Président

M. C. RANDRIAMAHAFANJARY
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Madagascar

Vice-Président

M. Bourhan DAOUD AHMED
Secrétaire Général
Assemblée Nationale de Djibouti

Secrétaire : Administration/Archives

M. Bienvenu EWOKO
Secrétaire Général
Sénat du Congo

Secrétaire : Formation/Promotion

M. Dominique MWEMAYIRE
Directeur Général
Chambre des Députés du Rwanda

Trésorier

M. Brissi Lucas GUEHI
Secrétaire Général
Assemblée Nat'le de Côte d'Ivoire

Conseiller Spécial

M. Jeremy Meadows, NCSL

Dans cette édition

Le Premier Mot	1
<i>Actualités du Réseau</i>	
• Un message du Président	2
• Bilan de la 2 ^{ème} A. G.	2
• Le Listserv : un nouveau moyen de communication	2
<i>Actualités des institutions membres</i>	
• Journaux au service des parlements	3
• Le CERPRADE est né au Burkina Faso	4

ACTUALITES DU RESEAU

Un message du Président : L'après Antananarivo

Quelques mois après la deuxième Assemblée générale de notre Réseau au mois d'août dernier à Antananarivo, le temps est maintenant venu de concrétiser nos différentes décisions pour la troisième année de notre existence.

J'invite tous les membres des différentes Sections nationales à transmettre au secrétariat (rapp@ncsl.org) les points doctrinaux qu'ils estiment intéressants pour leurs collègues d'autres pays. Les différentes Commissions d'Etudes doivent se mettre au travail pour ne pas casser l'élan que nous avons construit ensemble à Antananarivo.

Le bureau aura l'occasion de se concerter par voie électronique afin de déterminer les grandes lignes de nos actions jusqu'au mois de décembre de cette année. Nous demeurons attentifs à toutes vos suggestions.

Calvin RANDRIAMAHAFANJARY- Président du RAPP

Bilan de la 2^{ème} Assemblée Générale

Il ne fait l'ombre de doute que les assises de la 2^{ème} Assemblée Générale du RAPP à Antananarivo ont marqué d'une pierre blanche, la vie de la jeune et dynamique Association. Cette réussite unanimement reconnue tant par les partenaires (les Experts de la NCSL, les représentants résidents du PNUD et de l'USAID, l'Ambassadeur des Etats-Unis) que par les participants est la réponse objective et efficace de l'implication de l'ensemble des organes de l'Etat de Madagascar.

Mobilisés autour de la sacro-sainte opinion « l'Union fait la force », les organes de l'Etat malgache, la Présidence de la République représentée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Président de l'Assemblée Nationale, le Vice-Président du Sénat représentant le Président du Sénat, les Députés, les membres du Gouvernement, les Magistrats de la République, les hauts cadres et agents de l'Administration parlementaire des deux (2) chambres ont agi de concert avec le Comité d'organisation pour donner un cachet particulier et sans précédent à la 2^{ème} Assemblée Générale du RAPP.

Pour les Malgaches, cette rencontre au sommet des personnels des parlements n'était point l'affaire des 2 chambres du parlement. C'était un honneur fait à Madagascar, un hommage appuyé rendu au peuple malgache auxquels il fallait attacher un prix extraordinaire.

Par la qualité, la densité et la constance de la mobilisation des hauts cadres de l'Etat, des Elus, du staff législatif, des populations et des partenaires au développement, le RAPP a espéré un lendemain meilleur pour son existence et suscité un grand espoir de rapprocher les peuples et les civilisations du continent. L'élan de solidarité fraternelle et nationale imprimé par l'ensemble du corps social et les organes de l'Etat haut cités est une source d'enseignement et

d'inspiration pour tous ceux qui souhaiteraient abriter à l'avenir une rencontre du RAPP.

Sans tomber dans la flagornerie, le Peuple Malgache s'est uni pour apporter sa contribution à la compréhension de la démocratie, du principe de la séparation souple des pouvoirs selon lequel il existe des domaines partagés entre l'organe exécutif et l'organe législatif dans la conduite des affaires de la nation.

L'Assemblée Générale a été une bonne fortune nationale pour les malgaches. Une vaste campagne médiatique a enrobé tous les aspects de l'organisation. A chaque aspect du programme, les représentants des organes de l'Etat se sont répartis les rôles et les moyens de les jouer pleinement. C'est dire que la réussite était inéluctable.

La deuxième Assemblée Générale du Réseau a été une réussite. Les participants garderont à jamais des souvenirs impérissables.

El Hadj Mohamed Salifou TOURE
Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale de Guinée

Un nouveau moyen de communiquer entre nous

NCSL a le plaisir d'annoncer le lancement d'un forum de discussion interactif, c'est-à-dire un « Listserv », facilitant la communication entre les membres du RAPP. NCSL utilise déjà plusieurs Listserv très utiles pour la dissémination d'informations. Nous sommes persuadés depuis nos expériences, que vous les membres du RAPP, saurez apprécier la nécessité de cet outil tant utile pour l'échange d'idées et le partage d'expériences.

Comment le Listserv marche-t-elle ? C'est très simple. Tout ce qu'il vous faut c'est une adresse électronique personnelle et souscrire au Listserv !! Et vous voilà parés pour être en contact permanent avec les intervenants au Réseau. Si vous souhaitez publier un message ou transmettre un fichier, postez le sur le Listserv pour le rendre disponible à tous les membres du RAPP.

Nous sommes convaincus qu'en participant au Listserv, les pays membres se sentiront plus engagés dans le Réseau. Vous pourrez échanger toutes informations susceptibles d'intéresser vos homologues du RAPP : comme par exemple les activités professionnelles du personnel législatif aux Etats-Unis et en Afrique Francophone, des articles de presse, diverses publications, des annonces d'événements, on encore des contacts utiles.

C'est dans cette perspective que nous créons ce forum, qui nous l'espérons, vous permettra de vous concerter, de dialoguer, et d'échanger des idées en vue d'améliorer l'action du RAPP.

Pour vous inscrire et participer au Listserv, il vous suffit de nous envoyer un email (rapp@ncsl.org), nous informant de votre désir de vous inscrire. Puis, nous vous ajouterons au Listserv !

James CREEDON
Stagiaire du Programme, NCSL

ACTUALITES DES INSTITUTIONS MEMBRES

Journaux au service des parlements

Les journaux offrent aux parlements des ressources dont la valeur se prolonge loin après la date de publication. Mais comment déceler ces richesses ? La préparation d'un index exige un grand effort soutenu, sans compter l'assemblage des articles identifiés. Mais une sélection soignée d'articles et un arrangement simple peuvent faciliter le regroupement des articles d'actualités. Ce n'est pas difficile à créer des archives historiques et actuelles et les mettre au service des délégués et du personnel.

La sélection des articles

Au commencement il faut définir l'étendu de la collection. Dans la bibliothèque ici nous limitons nos efforts aux articles qui concernent l'Etat du Maine ou qui traitent une question d'intérêt actuel dans l'Etat. Nous nous sommes décidés à passer sur des articles qui ont rapport aux matières strictement locales ou municipales.

Tout d'abord, établissez les sujets pour classer des articles. Les sujets gouvernementaux sont évidents : Élections, Budget, Impôts. Considérez la matière des lois : Éducation, Environnement. Ajoutez des

sujets à l'intérêt au gouvernement au niveau général : Économie, Tourisme. Pensez aux problèmes courants : Le jeu, La drogue. Vous pouvez continuer ainsi pour adresser vos propres besoins. L'important c'est que les sujets soient brefs et qu'ils soient assez expansifs pour grouper des articles. Faites une liste alphabétique des sujets pour guider la sélection et la classification des articles.

Toute une autre catégorie, c'est la catégorie biographique. Vous pouvez choisir les articles concernant un délégué, surtout ceux qui présentent le profil d'un candidat. Veillez aux annonces obituaires aussi ; ils comprennent souvent un résumé sommaire de toute la carrière d'un délégué. Tous ces articles peuvent être groupés selon les noms.

Après avoir fait une liste de sujets, vous pouvez commencer à sélectionner des articles individuels. Dans l'Etat du Maine la bibliothèque ne peut pas soutenir les frais d'un abonnement additionnel, donc les bibliothécaires mettent l'édition courante à l'étalage et choisissent des articles à découper dans l'édition remplacée. Il est préférable parfois d'attendre un peu avant de découper les articles si vous anticipez recevoir des demandes pour le journal entier.

Le traitement

Après avoir découpé un article il faut noter là-dessus au moins le nom du journal et la date. Vous pouvez acheter des tampons si vous voulez. Attention aux articles qui continuent sur une autre page : découpez la continuation et attachez-la à la première partie. Vous découvrez de temps en temps des articles recto verso. En ce cas là, il faut faire une photocopie de l'un article ou de l'autre.

Ajoutez à chaque article le sujet pour le classer. Le titre de l'article comprendra peut-être le sujet ; il faut simplement le souligner. Sinon vous pouvez écrire le sujet sur l'article. (Encore la brièveté est un avantage.)

Pour ranger les articles et pour les protéger, vous pouvez les placer dans un dossier. Au commencement de l'année, désignez un dossier pour chaque sujet pour contenir tous les articles sur ce sujet pour l'année.

C'est pratiquement tout ce qu'il y a à faire pour l'entretien de cette collection. Si vous voulez, vous pouvez revoir les articles à la fin de l'année pour éliminer ceux qui ne répondent plus à vos besoins informatiques. Une connaissance de la fonction de la collection et la perspective d'un peu de temps vous aideront.

La promotion et l'usage

Comment est-ce que ces articles classés par sujet pour chaque année peuvent-ils enrichir votre service au parlement ? Vous pouvez parcourir des articles pour tracer l'évolution d'une question politique ou préciser un événement spécifique. Par exemple, vous pourriez détailler les rendements parlementaires par sujet et vous pouvez soutenir les intérêts individuels des députés en leur signalant des articles qui sont à propos. Et si vous gardez la collection, vous aurez une ressource historique qui n'est pas disponible ailleurs.

Finalement, n'attendez pas qu'on vous demande des actualités pour utiliser ces articles. Vous allez découvrir des occasions pour les consulter si vous publiez la collection à chaque opportunité : à l'orientation des députés et du personnel, sur votre siteweb, et dans la publicité pour la bibliothèque ou pour le service de documentation. Des journaux vous offrent la possibilité d'augmenter les recherches du parlement.

Lynn RANDALL

Bibliothécaire

Bibliothèque judiciaire et législative de l'Etat du Maine

Le Listserv est ouvert !

*Inscrivez-vous aujourd'hui pour le
« Listserv » du RAPP*

Comment faire ? Deux possibilités :

- Envoyez un email déclarant votre intérêt vers le Secrétariat Transitoire au rapp@ncsl.org et suivez les instructions qui vous seront envoyées **ou**
- Envoyez un email à la rapp-discussion-l-request@ncsl.org avec « subscribe » comme le texte

Pourquoi ?

- Pour connaître mieux les méthodes de vos homologues
- Pour partager les infos qui vous semblent utiles à votre travail
- En effet, pour mieux réaliser les fins du Réseau !!

ACTUALITES DES INSTITUTIONS MEMBRES

Le Centre d'études et de recherches sur les pratiques de la démocratie (CERPRADE) est né au Burkina Faso

Au début des années 1990, plusieurs états africains se sont engagés dans un processus de démocratisation avec des fortunes diverses. Dans le sillage de ce processus, plusieurs forteresses de régimes dictatoriales sont troublées et les peuples africains ont retrouvé des espaces de liberté leur permettant de reprendre en main le pouvoir qu'ils ont délégué à des représentants élus.

La chute du mur de Berlin n'est pas étrangère à cette conquête.

Il n'y a de liberté, de garantie des droits humains ou de développement, que dans le cadre de la démocratie et de l'Etat de droit. Il n'y a qu'en démocratie que les citoyens, confiants dans les institutions qui les représentent et qu'ils contribuent à mettre en place, assument pleinement leur citoyenneté.

Par le dialogue social, ils ouvrent au renforcement de la démocratie, de la justice et s'engagent dans le processus de développement.

Une décennie après l'espoir suscité par ces expériences d'édification de l'Etat de droit, on assiste à des remises en cause de ce processus sous des formes diverses. Si ce n'est pas le retour des prises de pouvoir par des moyens non constitutionnels, ce sont des conflits de type nouveau, opposants des citoyens d'un même pays, qui menacent les jeunes démocraties.

Il faut renforcer le dialogue social et rechercher les causes qui peuvent compromettre les fragiles démocraties en cours dans nos pays. Si ces causes ne sont pas identifiées il sera difficile de réfléchir et d'y apporter les réponses nécessaires.

C'est l'ambition du Centre d'études et de recherches sur les pratiques de la démocratie (CERPRADE), créé en juillet 2003 par un groupe d'intellectuels africains.

Les objectifs du CERPRADE, ONG de droit burkinabè, mais ouverte à tout citoyen africain ou même du monde, engagé dans la défense des libertés et de l'Etat de droit sont :

- constituer un cadre de réflexion et d'échanges sur la démocratie ;
- offrir aux citoyens et autres personnalités morales un cadre d'expression libre de leurs opinions et avis sur la pratique de la démocratie ;
- servir de cadre de recherche et d'évaluation des politiques de développement en Afrique et dans le reste du monde ;
- contribuer à travers ses activités diverses (conférences, fora, formation, étude, conseil, observations et évaluation des processus électoraux, etc) à développer les valeurs de la citoyenneté en Afrique et particulièrement au Burkina Faso ;
- constituer des bases de données et d'informations à la disposition des pouvoirs publics, des citoyens et de tout chercheur, sur les thèmes ayant fait l'objet de recherche et d'étude par le centre ;
- contribuer à travers des distinctions et des récompenses honorifiques de personnalités physiques ou morales, à cultiver l'exemplarité dans la pratique de la démocratie ;
- participer à tout débat ouvert sur des questions de préoccupation des citoyens, de la société civile et des pouvoirs publics ;
- contribuer par tout moyen légal au renforcement de la paix, de la démocratie et de la citoyenneté.

Les moyens d'action du CERPRADE sont axés sur l'examen des pratiques de la démocratie, à travers études et formations.

Bien qu'apolitique, le CERPRADE associe à ses actions, les acteurs politiques et de la société civile qui sont les animateurs de la vie politique. De leur sens de responsabilité dans l'animation de la vie de leurs nations dépend le succès des processus démocratiques et la paix sociale.

La liberté est un bien dont on mesure l'importance que lorsqu'on l'a perdue, avait dit un célèbre homme politique africain. Alors prenons-en soin.

Nouveau sur le siteweb !

- Trouvez le compte rendu abrégé de la conférence d'Antananarivo
- Suivez des liens à des articles de presse parus sur la conférence, y compris un entretien avec M. Guéhi, notre Trésorier !
- Informez-vous sur les autres programmes de la NCSL en Afrique et au Moyen Orient !

TOUS CELA ET PLUS SUR LE :

www.ncsl.org/public/internat/rapp.htm

Alphonse K. NOMBRE

*Directeur General, Services Legislatifs
Assemblée Nationale du Burkina Faso*

COMITE DE LA REDACTION

Directeur de la publication

Calvin RANDRIAMAHAFANJARY

Rédacteur en Chef

Dominique MWEMAYIRE

Conseiller de la Rédaction

Jeremy MEADOWS
444 North Capitol Street NW, #515
Washington, DC 20001 USA
fax: 202 737-1069
rapp@ncsl.org